



**I' OISEAU CLUB DE REIMS  
en partenariat  
avec le CLUB TECHNIQUE COULEURS  
Organisent**

**EXPOSITION ORNITHOLOGIQUE  
FESTIVAL INTERNATIONAL COULEURS OPEN**



**DU 27 au 30 NOVEMBRE 2008  
A REIMS – CORMONTREUIL  
Salle Marcel Thil**

L'exposition sera **ouverte au public durant 2 jours :**  
**Samedi 29 et dimanche 30 novembre 2008.**

Cette Exposition Internationale COM, dans sa partie concernant les canaris de couleurs, appliquera la charte spécifique des expositions UOF COM France, dans le respect du bien-être animal et des règles sanitaires en vigueur.

Elle est ouverte à tous les oiseaux de propre élevage des éleveurs amateurs européens, en règle pour les espèces d'oiseaux qu'ils élèvent.

Les classes des jugements sont celles du CLUB TECHNIQUE COULEURS en ce que le concours concerne les canaris de couleurs, et les classes de l'U.O.F. C.O.M. France actuellement en en vigueur pour les autres oiseaux.

Il n'y a pas de limitation du nombre d'oiseaux (*stam ou individuel*).

Le nombre des oiseaux –en bourse d'échange – bénéficiant des convoyages C.T.C. ne peut être supérieur à celui des oiseaux engagés dans le concours lui-même.

Le Club Organisateur (O.C.R.) fournira les cages de concours.

Toute l'information complémentaire peut être retirée sur le site du C.T.C. <http://www.uof.asso.fr/ctc.htm>

**CALENDRIER de la MANIFESTATION**

<b>Dimanche 16 Novembre</b>	Date limite des engagements
<b>Jeudi 27 novembre (matin)</b>	Arrivée et Enlogement des oiseaux nettoyage des cageots (avec les bénévoles)
<b>Vendredi 28 novembre</b>	Jugements des oiseaux. Jugés OMJ et installation des stands
<b>Samedi 29 novembre</b>	<b>Inauguration officielle 11heures</b> Résultats sur site Internet <b>Ouverture au public de 9H à 18h</b>
<b>Dimanche 30 novembre</b>	<b>Ouverture au public de 9H à 17h</b> Délogement des oiseaux: Bourse 16h30 Concours 17h30 Démontage de l'exposition

**CONTRAINTES SANITAIRES et VETERINAIRES**

**Oiseaux français:**

Ne pourront participer que des oiseaux bagués réglementairement avec une bague fermée et au numéro de stam de l'éleveur. Si le numéro de souche de l'éleveur ne figure pas sur la bague, (bagues club ou 00) une attestation de la société ayant délivré la bague sera exigée et devra être jointe à la feuille d'engagement. Les bagues de couleur sont acceptées.

### Justificatif d'origine.

Les oiseaux faisant l'objet d'un engagement à l'exposition internationale COM devront faire l'objet d'un **justificatif d'origine constitué par la déclaration sur l'honneur du modèle joint** (*modèle annexe III*), qui devra être dûment complétée, au plus tard à l'enlèvement des oiseaux.

### **Renseignements:**

**Alain CHEVALLIER**, Président de l'**Oiseau Club de Reims** - ☎ 06.70.47.90.95  
**Ou Jean-Marie BIHET**, Président du **Club Technique Couleurs** - ☎ 06.84.81.77.16

### **Engagements :**

Jean-Claude DELANNOY, 33 Rue de Dreuil - 80730 SAVEUSE; Tél 03.22.54.11.34  
Courriel : [jean-Claude.delannoy865@orange.fr](mailto:jean-Claude.delannoy865@orange.fr)

### Certificat vétérinaire de bonne santé

En cas de participation à une ou plusieurs manifestations internationales en France ou à l'étranger, dans les 30 jours précédant l'exposition internationale COM, l'éleveur devra fournir un certificat vétérinaire de bonne santé datant de moins de 5 jours, garantissant l'état sanitaire de l'élevage d'origine. Celui-ci devra accompagner les oiseaux. Les éleveurs qui n'ont pas participé à une manifestation internationale dans les 30 jours précédant l'exposition internationale COM seront normalement dispensés de ce certificat. Celui-ci pourra toutefois lui être demandé si l'état sanitaire du département d'origine l'exige au moment de celle-ci.

### Cas spécifiques :

Les oiseaux d'espèces inscrites à l'arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des espèces de faune européenne protégées sur l'ensemble du territoire national, ainsi qu' à l'arrêté du 15 mai 1986 fixant les mesures de protection des oiseaux représentés sur le territoire de la GUYANE ne pourront être présentés que par des titulaires du certificat de capacité ou d'une autorisation de détention (exonération du certificat de capacité, en raison des quotas fixés par les arrêtés du 10 août 2004) pour les spécimens concernés. La copie du certificat de capacité ou de l'autorisation de détention devra accompagner les oiseaux. (Remplace l'autorisation de transport)

Les variétés mutantes de ces espèces obtenues par sélection (*art. R 211.5 du code l'environnement*) pourront être engagées sans formalité préalable.

Les oiseaux nécessitant une nourriture particulière doivent être signalés aux organisateurs sur la feuille d'engagement. Celle-ci devra être fournie en quantité suffisante pour la durée du concours au moment de l'enlèvement.

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des accidents, pertes, vols ou mortalités dont les oiseaux pourraient être victimes, quelle qu'en soit la cause. Le fait d'engager des oiseaux vaut acceptation du présent règlement.

Les organisateurs se réservent le droit de clore les engagements plus tôt si les impératifs de matériel le nécessitent.

### SUIVI VETERINAIRE :

Le comité d'Organisation se chargera de la demande des **attestations de provenance départementale** établie par la D.D.S.V. du département d'origine des éleveurs participants.

Les organisateurs et le vétérinaire sanitaire se réservent le droit de refuser tous les oiseaux ne donnant pas entière satisfaction sanitaire.

Le suivi de l'exposition sera placé sous l'autorité du Vétérinaire Sanitaire de l'Organisation.

Les oiseaux seront examinés dès leur arrivée, et un suivi sera assuré durant toute la manifestation.

Tout oiseau reconnu atteint d'une pathologie sera placé en local d'isolement.

### DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'engagement sont fixés à **2.50 € par oiseau**.

Le prix du palmarès est de **3,00 €**.

Palmarès par informatique **GRATUIT** (fournir une adresse E-mail valide)

Tout canari engagé à la manifestation ornithologique se trouve ipso facto concourir dans le concours international couleurs C.T.C.

Le concours est OPEN à l'ensemble des éleveurs de canaris, adhérents ou non, du Club Technique Couleurs.

S'il n'est pas adhérent 2008 (cotisation réglée), il ne peut bénéficier des avantages particuliers octroyés aux seuls adhérents du C.T.C.

Les inscriptions par Internet sont possibles : **Courriel** : [jean-Claude.delannoy865@orange.fr](mailto:jean-Claude.delannoy865@orange.fr)  
Les éleveurs transmettront aux organisateurs, un exemplaire des feuilles d'engagement concours et bourse,

- La feuille d'engagement ainsi qu'un chèque libellé à l'ordre de O.C.R., représentant le montant des engagements, du palmarès, de la soirée du samedi, seront adressés

**Au plus tard le dimanche 16 NOVEMBRE 2008**

**A l'adresse :**

**Jean-Claude DELANNOY, 33 Rue de Dreuil - 80730 SAVEUSE; Tél 03.22.54.11.34**

Les éleveurs C.T.C. souhaitant faire convoier leurs oiseaux doivent prendre le contact des convoyeurs agréés par le C.T.C.

La feuille de pré engagements devra être transmise et en la possession de

**Monsieur Denis MALIGNER au plus tard le 3 Novembre 2008**

**☎ 06.83.49.22.88 – Courriel : [maligner.denis@wanadoo.fr](mailto:maligner.denis@wanadoo.fr)**

**Renseignements complémentaires sur les convoies :**

**Monsieur Denis MALIGNER, Vice Président du C.T.C.**

**Coordonnées : ☎ 06.83.49.22.88 – Courriel : [maligner.denis@wanadoo.fr](mailto:maligner.denis@wanadoo.fr)**

**ENLOGEMENT des OISEAUX:**

La réception des oiseaux se fera le **Judi 27 novembre 2008 à partir de 9h.**

Lors de l'enlogement les éleveurs ou les convoyeurs agréés (CTC ou autres) veilleront à approvisionner les oiseaux en eau et nourriture pour une durée de 48h.

**Renseignements:**

**Alain CHEVALLIER, Président de l'Oiseau Club de Reims - ☎ 06.70.47.90.95**

**Ou Jean-Marie BIHET, Président du Club Technique Couleurs - ☎ 06.84.81.77.16**

**Encagements :** Jean-Claude DELANNOY, 33 Rue de Dreuil - 80730 SAVEUSE; Tél 03.22.54.11.34

Courriel : [jean-Claude.delannoy865@orange.fr](mailto:jean-Claude.delannoy865@orange.fr)

**Récompenses :**

Un diplôme déclinant les titres sera remis aux éleveurs exposants.

Coups de taille différentes en fonction du nombre de champions.

5 médailles d'or 18 carats vont être remises par l'organisateur de SIX FOURS LES PLAGES 2007 au C.T.C.

Elles seront attribuées lors du concours de REIMS 2008 (les critères de remise et de délivrance aux éleveurs couleurs ayant participé au concours international couleurs de Reims seront arrêtés entre le Président du Comité Organisateur et le Président du C.T.C.)

Les récompenses ne sont pas cumulables.

Chaque exposant recevra systématiquement un lot ornithologique offert par des sponsors de l'exposition. Le détail des conditions pour obtenir ces récompenses sera envoyé aux éleveurs en faisant la demande.

**BOURSE DE CESSION**

Une bourse aux oiseaux gérée par les organisateurs se tiendra le **samedi 29 novembre de 9H à 18h, le dimanche 30 novembre de 9h à 16h.**

Inscription par oiseau : **Gratuite pour les éleveurs exposants** (cages fournies par l'organisation)  
15% prélevé sur le montant des ventes.

Ne seront admis que les oiseaux « propre élevage » bagués réglementairement : 3 oiseaux pour 1 en concours (Inscription gratuite)

Oiseaux âgés au maximum de 2 ans pour les « bec droit » et 5 ans pour les psittacidés.

Les modalités et prix de cession sont libres.

Une consigne sera mise en place dans l'enceinte de la bourse à disposition des oiseaux en transit,

**il sera perçu un droit de 0.50€ par oiseau quelque soit la durée de la consigne.** (Aucun cageot de transport ne pourra circuler dans l'exposition)

### Renseignements:

**Alain CHEVALLIER**, Président de l'Oiseau Club de Reims - ☎ 06.70.47.90.95

**Ou Jean-Marie BIHET**, Président du Club Technique Couleurs - ☎ 06.84.81.77.16

#### ENTREE EXPOSITION

Adulte 3€

Enfants de moins de 12 ans accompagné : gratuit.

Exposant au concours :

2 entrées gratuites par jour pour l'exposant et son conjoint.\*

\* sur présentation de la carte d'identité de l'éleveur exposant. **Cette carte ne saurait en aucun cas être cédée un tiers**

### DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX ELEVEURS PARTICIPANTS

#### AU FESTIVAL COULEURS ADHERENTS OU NON DU C.T.C.

Chaque éleveur de canaris de couleur a la possibilité de participer à ce FESTIVAL et à bénéficier de « CONDITIONS PARTICULIERES MEMBRES DU CTC » liées à celui-ci à **jour de leur cotisation 2008 (25,00€)** :

- Pour un minimum de **ONZE oiseaux engagés en concours 3 seront GRATUITS**
- Engagement gratuit de tous les mélanines classiques à fond blanc et des mélanines classiques (Agate et Isabelle à fond rouge et jaune) en individuel et stam à condition que l'éleveur ait enlogé un minimum de onze oiseaux payants.
- Un palmarès
- 

**Récompenses prévues par le cahier des charges du Festival :**

**Diplômes** : 14 prix d'élevage sur 5 oiseaux, 1 Challenge Mario ASCHERI, 1 trophée grand prix d'élevage CTC.

**Tarif préférentiel sur le convoyage organisé par le CTC** : 1.50€ par oiseau concours + bourse (Pour chaque éleveur, les oiseaux engagés en bourse ne peuvent être en nombre supérieur aux oiseaux engagés en concours.

#### REMARQUES:

**Le CTC offre la possibilité aux éleveurs, non adhérents au Club Technique, qui le souhaitent de faire convoyer leurs oiseaux par les convoyeurs officiels CTC : 3,00 € par oiseau concours + bourse**

Les éleveurs membres du C.T.C. ou ceux souhaitant faire convoyer leurs oiseaux par les convoyeurs officiels du CTC doivent impérativement contacter Monsieur **MALIGNER** pour obtenir une feuille de pré-inscription au convoyage.

**Rappel** : Chaque éleveur français ou étranger bénéficiant d'un convoyage organisé devra verser une participation aux frais par oiseau concours et bourse. (Pour les convoyages particuliers nous consulter).

#### Renseignements :

Pour en savoir plus sur notre exposition internationale CANARIS DE COULEURS COM, contacter:

**Jean-Marie BIHET, Président du C.T.C.**

☎ 06.84.81.77.16 – Courriel : [jean-marie.bihet@wanadoo.fr](mailto:jean-marie.bihet@wanadoo.fr)

**Ou Monsieur Denis MALIGNER, Vice Président du C.T.C.**

☎ 06.83.49.22.88 – Courriel : [maligner.denis@wanadoo.fr](mailto:maligner.denis@wanadoo.fr)